

ACADEMIE DE NANTES

COLLEGE JEAN ZAY

MONTREUIL JUIGNE

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 NOVEMBRE 2021

Année scolaire : 2021-2022

Numéro de séance : 2

Date de convocation : 15/11/2021

Présidence de : M. CHANAL Gilles

Quorum : 15

Nombre des présents :

Nombre d'absents excusés :

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES

Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 27 septembre 2021

1. Contenu et organisation de l'action éducatrice

1.1 Règlement intérieur du conseil d'administration (doc. n°1)

1.2 Installation du conseil et des commissions (doc. n°2)

2. Fonctionnement du collège

2.1. Organisation du service de permanences pour les petites vacances 2021-2022 (doc. n°3)

2.2. Financement des projets pédagogiques 2021-2022 (doc. n°4)

2.3. Acceptation de dons et legs du FSE pour le financement des projets pédagogiques 2021-2022

2.4. Renouvellement de la caisse de solidarité 2022 (doc. n°5)

2.5. Contrats et conventions

2.5.1. Convention avec le CRID pour 2022-2024 (doc. n°6)

2.5.2. Renouvellement des contrats en cours pour 2022 (doc. n°7)

2.6. Signature du marché alimentaire 2022 : épicerie, surgelés, produits laitiers (doc. n°8)

2.7. Règlement du Service de Restauration et d'Hébergement 2021-2022 (doc. n°9)

2.8. Taux de participation aux charges communes 2022 (doc. n°9)

2.9. Tarifs 2022 (doc. n°10)

3. Actes budgétaires et financiers

3.1. DBM de type 3 (doc. à venir)

3.2. Délégation au chef d'établissement pour la signature des marchés 2022

3.3. Budget 2022 (doc. à venir)

Questions diverses

Signatures

Le Président, M. CHANAL

Le Secrétaire, Mme Bédouin

Le secrétariat de séance est assuré par Mme Bédouin, personnel enseignant.

Le PV du 27 septembre 2021 est adopté à l'unanimité.

La séance est ouverte à 18h05.

RUBRIQUE I. ACTION EDUCATRICE

1.1. Règlement intérieur du conseil d'administration (doc. n°1)

M. le président présente le règlement intérieur du conseil d'administration : délai de convocation, questions diverses, durée des réunions, vote, procès-verbal de séance, séance non publique...

Vote : Unanimité

1.2. Installation du conseil et des commissions (doc. n°2)

Les membres du conseil d'administration se sont répartis dans les conseils et commissions émanant du CA : commission permanente, conseil de discipline, commission éducative, commission hygiène et sécurité, comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté.

Mr CHANAL apporte des explications sur la commission permanente. Puis il propose la création de la commission permanente avec une nouvelle mission décisionnaire qui est de valider les modifications du règlement intérieur.

Vote : Unanimité

RUBRIQUE II. FONCTIONNEMENT DU COLLEGE

2.1. Organisation du service de permanences pour les petites vacances 2021-2022 (doc. n°3)

Le collège est ouvert les deux premières journées de chaque petites vacances scolaires. Les permanences sont assurées par M. Chanal et Mme Tijou.

2.2. Financement des projets pédagogiques 2021-2022 (doc. n°4)

Mme la gestionnaire présente les projets pédagogiques prévus pour les 2^{ème} et 3^{ème} trimestre et leurs modalités de financement.

Vote : Unanimité

2.3. Acceptation de dons et legs du FSE pour le financement des projets pédagogiques 2021-2022

Le conseil d'administration autorise le collège à percevoir des dons du FSE pour le financement des projets pédagogiques.

Vote : Unanimité

2.4. Renouvellement de la caisse de solidarité 2022 (doc. n°5)

La caisse de solidarité permet de financer les voyages et sorties scolaires pour les familles en difficultés. Le conseil d'administration autorise le renouvellement de la caisse de solidarités pour 2022.

Vote : Unanimité

2.5. Contrats et conventions

2.5.1. Convention avec le CRID pour 2022-2024 (doc. n°6)

Le conseil d'administration autorise M. le président à signer la convention avec le CRID pour l'assistance maintenance informatique du collège.

Vote : Unanimité

2.5.2. Renouvellement des contrats en cours pour 2022 (doc. n°7)

Le conseil d'administration autorise M. le président à signer le renouvellement des contrats en cours pour 2022.

Vote : Unanimité

2.6. Signature du marché alimentaire 2022 : épicerie, surgelés, produits laitiers (doc. n°8)

Le conseil d'administration autorise M. le président à signer les contrats pour les marchés alimentaires suivants : épicerie, surgelés, produits laitiers.

Vote : Unanimité

2.7. Règlement du Service de Restauration et d'Hébergement 2021-2022 (doc. n°9)

Mme la gestionnaire présente le règlement du Service de restauration et d'Hébergement 2021-2022 : fonctionnement de la demi-pension, des cartes de cantine, paiements et remboursements.

Vote : Unanimité

2.8. Taux de participation aux charges communes 2022 (doc. n°9)

Le conseil d'administration adopte le taux de participation aux charges communes 2022, fixé à 13 % (pas d'augmentation par rapport à 2021).

Vote : Unanimité

2.9. Tarifs 2022 (doc. n°10)

Mme la gestionnaire présente les tarifs divers pour 2022 : photocopies à usage privé, remplacement des cartes de self, perte ou dégradation des manuels scolaires et livres du CDI, remplacement du carnet de correspondance, location d'une salle.

Vote : Unanimité

Départ de Mr VIERON à 19h.

RUBRIQUE III. ACTES BUDGETAIRES ET FINANCIERS

3.1. DBM de type 3 (doc. n°11)

Mme la gestionnaire présente la DBM (décision budgétaire modificative) suivante : prélèvement sur fonds de réserve de 35000 € pour l'achat de matériels divers (tables pliantes à roulette, tables pour les salles de technologie, armoire pour l'infirmerie, 2 colonnes de casiers pour la vie scolaire, chaises de bureau pour la vie scolaire, réfrigérateur pour la vie scolaire, centrale vapeur pour la lingerie, fauteuils de la salle des profs, mobiliers pour le foyer, 3 vidéoprojecteurs).

Vote : Unanimité

3.2. Délégation au chef d'établissement pour la signature des marchés 2022

Cette délégation permet au chef d'établissement de signer les contrats pour les marchés de fournitures et de services d'un montant inférieur à 221 000 € sans avoir à demander de nouveau l'autorisation du conseil d'administration.

Vote : Unanimité

3.3. Budget 2022 (doc. n°12)

Mme la gestionnaire présente le budget 2022. La dotation de fonctionnement a augmenté de 1.8 % pour 2022.

Vote : Unanimité

QUESTIONS DIVERSES

Mr Chanal a alerté la présidente du conseil général sur l'augmentation des effectifs et l'installation de 2 préfabriqués. Une réponse est à venir (Sectorisation ou bâtiments)

Travaux au self prévus en juillet 2022

Célébration des 60 ans du collège annulée.

L'ordre du jour étant épuisé, fin de la séance à 19h45

Le Président

M. CHANAL



Le secrétaire de séance

Mme Bédouin

A black ink signature in cursive script.